

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2022.

Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0

PRÉSENTS : CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, MALIGE Damien

ABSENTS représentés avec procuration: DEVAUD Thomas par ROUQUET Colette

Mr LAURAIRE Franck a été nommé secrétaire.

OBJET: DECI du Villard

2022_48

Madame la Maire,

RAPPELLE le projet de création d'une réserve souple pour la Défense Extérieure Contre les Incendies au Villard;

PRECISE qu'un appel d'offres a été réalisé avec une remise des offres au 30 juin 2022;

PRECISE que les offres suivantes ont été reçues :

Entreprises	Montant HT	Montant TTC
BOURRIER TP	54 023,52 €	64 828,22 €
ROGER MARTIN	50 379,00 €	60 454,80 €
MARQUET	41 245,00 €	49 494,00 €

DONNE LECTURE du rapport d'analyse des offres du cabinet ALLO et CLAVEIROLE ;

PRECISE que l'offre de MARQUET est la moins disante;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité;

DECIDE de retenir l'entreprise MARQUET au prix de 41 245 € HT soit 49 494 € TTC;

AUTORISE Madame la Maire a signer tout document afférent à la présente décision;

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le : 21
et publication ou notification le :



La Maire
Colette ROUQUET.

